

S'engager en Service Civique avec RIVAGES

Quand on est un jeune réfugié



Le Service Civique, un facteur d'intégration pour les jeunes étrangers primo-arrivants

Le collectif RIVAGES favorise l'accès à des missions de Service Civique pour les personnes étrangères ayant obtenu un titre de séjour délivré au titre de l'immigration familiale, professionnelle ou de la protection internationale.

En partenariat avec les services de l'État, la Mission Locale des Hautes-Pyrénées et l'association Atrium.

LE SERVICE CIVIQUE, C'EST

une mission pour les jeunes de 16 à 25 ans

pendant 6 à 12 mois

entre 24 h et 35h par semaine

580€ par mois

2 jours de congés par mois

être en contact avec d'autres personnes

RIVAGES est là pour accompagner les jeunes et les aider tout au long de leur mission Service Civique.

QU'EST-CE QU'UNE MISSION SERVICE CIVIQUE ?

Une mission
Service Civique =
Plusieurs activités au
service de l'intérêt
général

Exemples de missions

- participer à la **création d'un jardin, d'une cabane, d'une mare, etc.** ;
- faire des **activités avec des personnes âgées ou des enfants** ;
- aider à l'**organisation d'événements** : repas, concert de musique, tournois de foot, etc. ;
- **aider des personnes** en situation de handicap ;
- participer à la diffusion de **l'art et de la culture** en milieu rural.

Les domaines d'activité dans lesquels vous pouvez faire un Service Civique

- Solidarité
- Santé
- Education pour tous
- Culture & loisirs
- Sport
- Environnement
- Mémoire et citoyenneté

Pendant le Service Civique, on rencontre de nouvelles personnes, on parle avec elles et on aide les autres. On peut choisir la mission Service Civique en fonction de ce qu'on aime, de nos centres d'intérêt et de nos besoins.

Le collectif RIVAGES propose aux volontaires étrangers un accompagnement socio-culturel tout au long de la mission Service Civique.

L'accompagnement collectif

- 1 demi-journée par semaine de **rencontres et regroupements avec les autres volontaires** en Service Civique ;
- Journées Découverte du Val d'Adour ;
- 1 journée par mois sur les **valeurs de la république** (liberté, égalité, fraternité, etc.) avec l'association Médianes ;
- 1 journée de formation PCS1 ;
- 2 journées d'**atelier citoyen**.

L'accompagnement individuel

- préparation du **projet professionnel** : avec RIVAGES et la Mission Locale ;
- réalisation d'un **projet personnel** (exemple : livre de cuisine afghane) ;
- **cours de français**.

Le parcours d'accompagnement est adapté en fonction des besoins de chacun.

Une mission
Service Civique =
un accompagnement
socio-culturel adapté



OÙ FAIRE UN SERVICE CIVIQUE ?

Vous pouvez faire un Service Civique dans :

- une **collectivité territoriale** : mairie et communauté de communes.
- un **établissement public** : Maison de retraite, établissement scolaire (école), etc.
- une **association** : il existe de nombreuses associations dans lesquelles il est possible de faire un Service Civique.

Le lieu où on fait un Service Civique s'appelle la « **structure d'accueil** ».



Le Service Civique
permet de :

- découvrir un milieu professionnel ;
- faire connaissance avec des gens ;
- s'exprimer et partager des idées ;
- développer des compétences ;
- se rendre utile.

EXEMPLE DE CONTRAT SERVICE CIVIQUE 30h par semaine

MISSION SERVICE CIVIQUE

Au sein d'une structure d'accueil

Jour et horaires : à définir avec la structure d'accueil

Un tuteur est désigné pour accompagner le volontaire sur les temps de mission.

Suivi de la mission Service Civique :

- un entretien par semaine avec le tuteur ;
- un entretien par mois avec le tuteur et RIVAGES.

**20 h par
semaine**

ACCOMPAGNEMENT SERVICE CIVIQUE

RIVAGES : insertion socio-culturelle

Accompagnement individuel :

- Suivi administratif et social
- Projet Professionnel et Personnel

Accompagnement collectif :

- Rencontres et regroupements de volontaires
- Parcours découverte du Val d'Adour

MEDIANES

- Parcours Valeurs de la république

**10 h par
semaine**

MISSION LOCALE :
intégration socio-professionnelle

- Suivi administratif et social
- Projet Professionnel & Insertion

**PORTES OUVERTES,
ATRIUM ou GRETA**

- Cours de français

COMMENT FAIRE UN SERVICE CIVIQUE ?

Je veux faire un Service Civique, quelles sont les étapes à suivre ?

1. Demander un rendez-vous individuel avec RIVAGES.
2. Construire ensemble la mission en fonction des centres d'intérêt et l'accompagnement en fonction des besoins.
3. Effectuer un parcours de préparation à l'entrée en mission Service Civique : période d'observation dans une ou deux structures d'accueil.
4. Choisir la structure d'accueil et construire la mission Service Civique avec elle.
5. Effectuer la mission au sein de la structure et suivre l'accompagnement Socio-culturel mis en place par RIVAGES.
6. Effectuer des bilans réguliers sur la mission : point mensuel, bilan intermédiaire et bilan final.



« Le Service Civique c'est très bien pour les étrangers car on parle avec d'autres jeunes français. C'est très bien pour apprendre le français et aussi la culture de la France. Pour passer le code et permis aussi. Je n'avais pas de travail et j'ai reçu beaucoup d'expérience avec le Service Civique. Pour moi, c'était une première expérience dans le milieu professionnel. J'étais content ! »

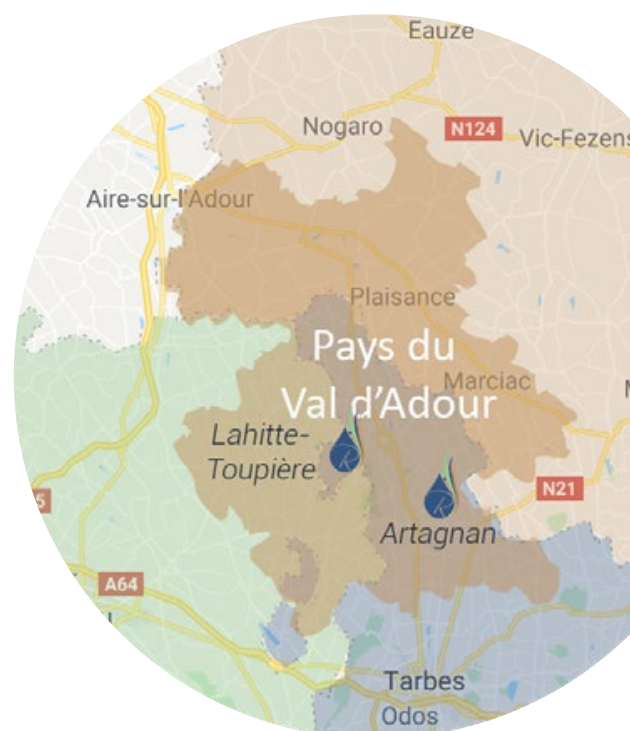
Ziauddin, volontaire du 31/12/2019 au 30/07/2020 au Comité Départemental de Lutte des Hautes-Pyrénées

Mélanie LAMARQUE

Responsable Jeunesse et Communication

Référente sur l'action « Le Service Civique, un facteur d'intégration pour les jeunes étrangers primo-arrivants »

- melanie.lamarque@collectif-rivages.fr
- 05 62 31 88 59



COLLECTIF RIVAGES

1 bis rue Bousquet
65500 ARTAGNAN

05.62.31.88.59
07.86.93.38.96

collectif.rivages@gmail.com
www.collectif-rivages.fr



Service Civique RIVAGES



@rivages.65



Collectif RIVAGES



Collectif d'associations
RIVAGES
Pour un territoire vivant